

ASSEMBLÉE DE LA PAROISSE GÉNÉRALE

PROCÈS-VERBAL 02/15

Mercredi, 2 septembre 2015, 19.00 h

dans la grande Salle Farel, Quai du Haut 12, 2503 Bienne

Présidence: Président Fritz Marthaler
Procès-verbal: Sylvia Treuthardt, Secrétaire centrale
Présents: 34 personnes, dont 28 ayants-droit de vote et 5 sans droit de vote
Excusés: S. Güdel, M. Laux, M. Morier-Genoud, M. Wühl

Ordre du jour

- 1 Procès-verbal de la dernière Assemblée de la Paroisse générale du 24 juin 2015
- 2 Crêt des Fleurs 22, assainissement et transformation – demande d'un crédit d'engagement
- 3 Divers

L'invitation à l'Assemblée a été publiée le 29.7.2015 dans la Feuille officielle bilingue Bienne/Evilard No 31 ainsi que dans les feuilles officielles des districts Aarberg, Büren, Erlach et Nidau. En plus, un article a été publié dans « reformiert. » du mois d'août. Le procès-verbal a pu être consulté sur le site www.ref-bielbienne.ch. Tous les documents concernant les points de l'ordre du jour sont disponibles en français et en allemand.

Monsieur Marc Knobloch et nommé scrutateur. 28 ayant-droit de vote sont présents. La majorité absolue est de 15 voix.

Délibérations

Le Président salue les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

Ordre du jour

L'ordre du jour est accepté.

- 1 **Procès-verbal de la dernière Assemblée de la Paroisse générale du 24 juin 2015**
Correction au point 6 – Crêt des Fleurs 22 : Au premier paragraphe il est question d'un crédit de planification. Par contre au deuxième paragraphe il s'agit d'un crédit de transformation : « L'APG décidera lors d'une Assemblée extraordinaire au mois de

septembre d'un **crédit de transformation** »

Le Procès-verbal est accepté à l'unanimité moins une abstention compte tenu de la correction ci-dessus.

2 Crêt des Fleurs 22, assainissement et transformation – crédit d'engagement

M. Rolf Schwab, Président de la LIKO (Commission des immeubles) rappelle que ces deux trois dernières années bien des sujets ont été traités. En raison de la vente de la Maison Farel nous devons trouver des solutions au logement des collaborateurs concernés. La transformation de la cure du Chemin Ischer à Mâche est déjà autorisée.

Cette solution conforte la Paroisse générale dans l'idée de la transformation de la cure encore active au Crêt des Fleurs 22. Après la transformation, la Paroisse française (PF) pourrait s'y installer.

Le calcul des frais probables se base sur le projet du Chemin Ischer. La substance même du bâtiment ne devrait que légèrement être modifiée. Les pièces doivent être aménagées en bureaux ; les installations électriques, les boiseries, etc. devront être rénovées de manière professionnelle. Les combles seront agrandis afin de disposer de suffisamment de place pour loger l'ensemble du personnel. La question d'une rénovation de la maison de paroisse St Paul reste ouverte, notamment le remplacement du chauffage. Ceci pourrait être fait en relation avec la transformation de l'ancienne cure. Nous devons donc décider en 2016 d'un crédit de planification pour la Maison de paroisse St Paul.

Au sous-sol de la cure seront entreposés des archives, du matériel et un dépôt du marché aux puces. Une buanderie est prévue.

Au parterre seront installés la réception, des bureaux, une salle de réunion, une petite cuisine et des sanitaires. A l'étage seront installés des bureaux, un lieu de rencontre et des sanitaires. Sous les combles nous prévoyons en plus de bureaux, des locaux pour „Parabolique » et « TelEglise ».

Monsieur Bohnenblust regrette que les plans concernant ce projet n'aient pas été publiés comme prévu, et s'informe de ce qui a été fait jusqu'à maintenant avec le crédit de planification de CHF 100'000.-.

Comme la cure est encore en activité, la planification a été faite sur la base des plans actuels avec reprise des coûts planifiés au Chemin Ischer. Il s'agit là d'une estimation des coûts très réaliste bien que certains points restent encore vagues.

D. Amsler, Présidente de la PG relève qu'il s'agit d'un crédit cadre plafonné à 1.1 millions de francs. Si un dépassement de crédit devait survenir, le Conseil devrait demander à l'Assemblée un crédit additionnel. Cette transformation doit répondre aux besoins des prochaines 40 années.

U. Hadorn souligne que le crédit a été calculé lors d'une visite de la maison. Les montants sont généreusement estimés et une réserve de CHF 140'000.- est incluse en raison de l'installation de lucarnes.

La planification temporelle n'est pas entièrement définie car elle dépend du déménagement du couple de pasteurs. En raison de problèmes de santé nous devons éventuellement compter avec du retard. En principe une réalisation jusqu'en automne 2016 serait acceptable même si une réalisation jusqu'au printemps 2016 (Maison Farel) était désirée. Afin d'éviter des dépenses inutiles, le problème du chauffage de St Paul doit

être résolu ce qui pourrait amener d'autres insécurités.
Des offres pour la conduite du chantier sont recherchées.

Le Président précise que ce soir, il s'agit d'accepter un crédit cadre plafonné à 1.1 mio de francs. En raison de tous les changements pour la DKG, la PF et les services centraux ainsi que la vente de la Maison Farel, il était prévu d'emménager à fin juin 2016. D'éventuels retards auraient d'importantes conséquences qui obligeraient à improviser. La transformation de la maison au Chemin Ischer est en bonne voie. L'Administration centrale de la PG et les services administratifs de la DKG s'y installeront au printemps 2016.

L'Assemblée de la paroisse générale accepte un crédit cadre plafonné à 1.1 mio de francs pour la transformation de la cure du Crêt des Fleurs 22, ceci avec 25 oui et 2 abstentions.

3 Divers

La prochaine Assemblée ordinaire de la Paroisse générale aura lieu le mercredi 25 novembre 2015 à 20.00h.

Le Président relève qu'au Grand-Conseil a lieu le débat « Eglise et Etat » et recommande de suivre attentivement ces discussions car le résultat aura des conséquences importantes pour l'église. Egalement à l'interne est débattu sous le titre de « Vision 21 – qu'est en somme l'église ? » et il faudra en discuter pour faire appel aux paroissiens lors de changements.

Le Président clos l'assemblée à 19.50 h en remerciant les participants pour leur disponibilité à prendre des responsabilités.

Pour l'Assemblée de la paroisse générale

Le Président:

La Secrétaire:

Fritz Marthaler

Sylvia Treuthardt